

**PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION PATRIMOINE MAS MÉJEAN
2 AOUT 2017**

La troisième Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le mercredi 2 août 2017 à 18h30, sur convocation orale ou écrite par mail de ses membres et via le site internet de l'Association.

L'Assemblée s'est réunie au Four de Mallet.

L'Ordre du Jour est le suivant :

1. Nomination (de la) président(e) de séance par les membres du Conseil d'Administration qui président l'Assemblée ;
2. Examen et approbation du Rapport d'Activité ;
3. Examen des Comptes clos au 31 décembre 2016 ;
4. Désignation des membres du Conseil d'Administration (cf. Statuts, article 9)
5. Rapprochement avec les associations locales poursuivant des objectifs similaires (notamment avec « Cultures et territoire rural ») ;
6. Inventaire des éléments du patrimoine bâti et paysager à préserver ;
7. Entretien de certains de ces éléments (à déterminer) ;
8. Choix des chantiers 2017-2018 ;
9. Projections futures de films ;
10. Enregistrement filmé de personnes pouvant témoigner sur la vie des hameaux ;
11. Cotisation annuelle à fixer ;
12. Questions diverses.

Point 1: Présidence de séance

Les membres du Conseil d'Administration désignent Dominique Sauret-Velle pour présider la séance.

Point 2: Rapport d'activité

Lecture du rapport d'activité de l'année 2016

Projection de Tabusse à Camprieu le 26 juillet 2017 : salle comble et beaucoup de bons retours.

Projection du Crime des Justes à Valleraugue le 10 août 2017 avec le soutien de la Mairie.

Nécessité de mobiliser quelques adhérents pour l'accueil des spectateurs, la tenue de la caisse, etc...

Dominique et Nicolas prendront la parole en début de séance pour présenter le film.

Point 3 : Examen et approbation des comptes

L'association bénéficie d'une trésorerie positive de 895,92 € au 31 décembre 2016.
Les comptes sont approuvés.

Point 4: Désignation des administrateurs

Gérard Lauze fait savoir qu'il démissionne de ses fonctions de Président de l'Association. Dominique Sauret-Velle et Nicolas Velle se représentent aux fonctions d'administrateurs et sont élus à l'unanimité.

Valérie Baheux, Jean-Luc Broutin, Pascale Laboureau et Alan Mercer se présentent aux fonctions d'administrateurs et sont élus à l'unanimité.

Point 5: Rapprochement avec les associations locales.

Une réunion de 6 associations suscitée par Michel Langlois et son association « Cultures et territoire rural » s'est tenue le 27 juillet dernier à Ardaillers et s'est avérée très positive.

Dominique et Nicolas Velle étaient présents pour représenter Patrimoine Mas Méjean.

Les autres associations présentes :

- Val de l'Elbès
- Cultures et Territoire rural
- Camias Patrimoine
- Les riverains du fleuve Hérault
- Protection et Maintien des Patrimoines des hameaux d'Ardaillers.

Cette réunion a permis de faire connaissance avec des personnes motivées par le même intérêt pour le patrimoine cévenol, dont un architecte, Horst Jaritz, qui nous a signalé l'existence de frises sur les crépis de certaines maisons du Mas Méjean réalisés par des artisans italiens du XVII et/ou XVIII^{ème} siècle.

Un CR de cette réunion sera prochainement disponible sur le site de cette association :
<http://ndrpat.free.fr/>

Ce site permet de commander les brochures « Mémoire et Patrimoine en Cévennes » qui ont été réalisées avec des élèves ingénieurs de Montpellier SupAgro en stage de Master et qui recensent les différents composants du patrimoine cévenol.

L'idée de cette réunion était non seulement de faire connaissance mais aussi de s'unir sur des projets communs, comme la restauration d'un pont près du Mazel sur le chemin des fileuses ou l'ancien moulin bladier à deux meules, visible en cave sous l'habitation voisine du restaurant du Mazel.

Le projet serait de créer, à partir de ce moulin, un petit musée accessible au public, avec des installations secondaires. La commune (propriétaire du bâti aménagé et loué) et les collectivités territoriales profiteront de l'attraction touristique du lieu, comprenant le Restaurant du Moulin, un parking et l'imposante filature du Mazel surplombant le pont pittoresque sur l'Hérault.

Point 6: Inventaire des éléments du patrimoine bâti et paysager à préserver et/ou à documenter :

- Four de Mallet
- Clède à Mallet
- Gourgue à Mallet
- Pont de Mallet
- Béal qui va de Mas Méjean à la Pénarié
- Moulin au Pont de Mas Méjean
- Lavoir des Bressous
- Tombes protestantes
- Mine d'eau (sur le chemin des laveries)
- Les laveries (à documenter)
- Frises sur les crépis de certaines maisons de Mas Méjean (à documenter)
- Draille qui traverse la Fageolle et surplombe Mallet
- Traversée de la Fageolle
- Chemin qui passe par le Rocher pointu au dessus des Bressous, qui surplombe la cascade de la Fageolle et qui mène à des bergeries dans la montagne

Points 7 & 8: Entretien de certains de ces éléments et choix des chantiers 2017-2018

- Débroussaillage du chemin entre Mas Méjean et la Pénarié
- Remontée d'un mur sur ce chemin
- Abris poubelles : projet de 3 abris à la Mairie (Mas Méjean, Bressous, Mallet)

Point 9: Projections futures de films

Films tirés de l'œuvre d'André Chamson. Concernant le film de télévision « L'Ennemi » qui a perdu sa bande-son, Nadine Alazard se propose de transmettre le projet de reconstitution de cette bande-son avec une école de malentendants.

Egalement :

- un film de Costa-Gavras de 1967 sur la Résistance dans les Cévennes « Un homme de trop » tiré du livre éponyme de Jean-Pierre Chabrol ;
- un film de René Allio « Les camisards » sorti en 1972 ;
- un film de Marc Khanne sur la transhumance qui sort en 2017.

Point 10 : Enregistrement filmé de personnes pouvant témoigner sur la vie des hameaux et de la vallée.

Point 11 : Cotisations

Cotisation annuelle pour 2017 à 20 €, 30 € pour les couples

A 20h15, la séance est levée.

Dominique Sauret-Velle
Présidente de séance

Nicolas Velle
Secrétaire de séance